

{{ Franciliens.net }}

Fournisseur Associatif d'Internet

c/o Nicolas TANDÉ

10 RUE DU 14 JUILLET

94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

Cachan, le 31 janvier 2014

Objet : Convocation aux Assemblées Générales

Chère adhérente, cher adhérent,

l'association Franciliens.net va se réunir pour une Assemblée Générale Extraordinaire, ainsi qu'une Assemblée Générale Ordinaire, afin de statuer respectivement sur une modification des Statuts et l'exercice de l'année 2013.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant :

- Modifications des Statuts de l'Association

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire (qui aura lieu directement à la suite de l'AG Extraordinaire) est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier de la Trésorerie
- Élection du nouveau bureau et de son Président
- Point sur 2013 par l'équipe d'administration système
- Évolution du site web
- Démarches pour être reconnue comme « Association d'intérêt général »
- Propositions de modification du Règlement Intérieur
- Questions diverses

Membres de l'association, vous êtes convoqués :

le samedi 22 février 2014, à 14 heures,

TÉLÉCOM PARISTECH
49 RUE VERGNIAUD
PARIS 14^{ÈME}

Métro Glacière, ligne 6

Notez que conformément à nos statuts, seuls les adhérents à jour de cotisation et ayant plus d'un an d'ancienneté disposeront d'un droit de vote. Vous pourrez cependant régulariser votre situation avant l'assemblée, nous serons présents dès 13h30. Toutefois, même sans droit de vote, chaque avis mérite d'être entendu et nous vous incitons à participer à l'assemblée générale, qui est un moment important dans la vie de l'association.

Dans l'hypothèse où vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez bien évidemment émettre une procuration en faveur de votre conjoint(e) ou tout autre membre de votre choix. Pour cela, le mail est le moyen privilégié (utilisez l'adresse du bureau : bureau@listes.franciliens.net).

Une fois sur place, si l'assemblée demeure introuvable, contactez Vivien au 07 81 87 01 34.

Il est très probable que certains membres assoiffés et affamés prolongent l'assemblée générale par un glou informel dans un bar.

Librement,

Vivien MOREAU
Secrétaire de l'association